

Vos communes

LUZINAY

Le budget à l'ordre du jour du conseil municipal de ce mercredi

La prochaine réunion du conseil municipal de Luzinay se déroulera ce mercredi 31 mars à 18 h 30, à la salle des Arcades, à huis clos, selon les dispositions sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19. À l'ordre du jour : le vote des comptes administratif et de gestion, l'affectation du résultat de l'exercice 2020. Ainsi que le budget primitif 2021 et la détermination des taux des trois taxes locales. Mais aussi la convention de partenariat sur l'exercice de la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme entre la commune et l'agglomération. L'intégration d'une nouvelle parcelle communale forestière au régime forestier, l'adhésion pour cinq ans des forêts communales au Programme de reconnaissance des certifications forestières, une demande de subvention à la Région pour la création de sanitaires à la chapelle d'Illins et les candidatures retenues pour la réfection intérieure de l'église Saint-Louis seront portées au débat.